

Un appui au développement régional

Projet d'installation du gazoduc Bécancour
par la Société en Commandite Gaz Métro



ACRGTQ

Association des constructeurs
de routes et grands travaux
du Québec





ACRGTO

Association des constructeurs
de routes et grands travaux
du Québec

Mémoire présenté au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

*Projet d'installation du gazoduc Bécancour par
la Société en commandite Gaz Métro*

Préparé par le

Service des communications de l'ACRGTO

8 avril 2004

Québec, le 8 avril 2004

Madame Sylvie Girard, présidente
Commission d'enquête du Bureau d'audiences
publiques sur l'environnement (BAPE)
sur le Projet d'installation du gazoduc Bécancour par
la Société en commandite Gaz Métro
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec), G1R 6A6

Madame la Présidente,

J'ai le plaisir de vous transmettre le mémoire de l'Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec concernant le Projet d'installation du gazoduc Bécancour par la Société en commandite Gaz Métro dans le cadre des consultations de la commission d'enquête du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement.

Recevez, Madame la Présidente, nos salutations distinguées.



Jean-Maurice Forget
Président du conseil d'administration

JMF/pb
p. j.

Table des matières

INTRODUCTION.....	5
UN LIEN ÉTROIT AVEC L'HISTOIRE.....	5
NOTRE OPINION SUR LE PROJET	6
DES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES IMPORTANTES	7
CONCLUSION	8

Introduction

Partenaire des donneurs d'ouvrage dans la modernisation du Québec depuis 1944, l'Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec (ACRGTQ) représente la majorité des principaux entrepreneurs et fournisseurs oeuvrant dans la construction de routes, d'ouvrages de génie civil et de grands travaux. Elle est la seule association québécoise représentative de l'industrie du génie civil.

L'ACRGTQ est aussi, selon la loi R-20, l'association sectorielle d'employeurs mandataire de la négociation, de l'application et du suivi de la convention collective du secteur génie civil et voirie. À ce titre, elle représente les intérêts de plus de 1 800 employeurs de l'industrie de la construction qui compte plus de 25 000 salariés.

L'Association rend à ses membres divers services de recherche et d'information sur des aspects techniques, administratifs et juridiques. Ceci a pour but de les encourager à proposer aux donneurs d'ouvrage des bâtisseurs renseignés, compétents et fiables. À cet égard, l'ACRGTQ participe également à plusieurs regroupements et comités de concertation ayant pour but d'améliorer les pratiques de l'industrie pour le bénéfice de ses membres et de la communauté.

Seulement dans la région Mauricie/Centre-du-Québec, 37 entrepreneurs oeuvrant dans le domaine du génie civil et voirie sont membres de l'ACRGTQ.

Un lien étroit avec l'histoire

L'histoire des entrepreneurs du Québec est étroitement liée à celle de la modernisation de notre société. À chaque fois que le Québec a connu un développement important, les entrepreneurs en ont été les artisans privilégiés en tant que bâtisseurs des infrastructures qui ont permis d'améliorer grandement la qualité de vie de nos concitoyens faisant ainsi du Québec une société d'avant-garde.

Notre opinion sur le projet

Il serait inutile, après tous ces mois d'audiences, de répéter ici les détails du projet tout comme sa justification. Prenant en considération le rapport sur l'étude d'impact déposé par la Société en commandite Gaz Métro, ci-après appelée SCGM, l'ACRGQTQ est en faveur du projet d'installation du gazoduc Bécancour.

À la lumière des explications fournies par la SCGM, nous sommes confiants que le projet ci-haut mentionné est justifiable et a toute sa raison d'être construit dans le tracé recommandé, soit le tracé lié au scénario numéro 1.

Des retombées économiques importantes

Les retombées économiques sont aussi importantes pour la région mauricienne et les environs que pour le secteur du génie civil et voirie.

La SCGM estime que les retombées régionales totaliseront environ 50 % du montant investi dans le projet, soit 25 millions de dollars.

L'implantation de ce gazoduc permettra de consolider la vocation industrielle du parc industriel de Bécancour. Cet apport favorisera l'accroissement de la concurrence quant aux sources d'approvisionnement disponibles tout en favorisant la création de nouvelles industries dans la région.

De plus, lors des phases d'études et de construction, les dépenses engagées par les travailleurs spécialisés qui doivent prendre gîte et couvert dans la région constitueront un apport intéressant pour les commerces des environs.

Finalement, la SCGM favorisera l'engagement de la main-d'oeuvre locale pour réaliser certains travaux. Des investissements du genre sont importants afin de permettre aux travailleurs du Québec de consolider leur expertise, eux qui sont des leaders dans les travaux de génie civil à travers le monde.

Conclusion

La comparaison de chacune des variantes, environnement, technologie et socio-économique, a permis de déterminer un tracé que l'ACRGTQ endosse.

De plus, l'ACRGTQ croit en trois éléments essentiels lorsque vient le temps de construire un projet d'envergure :

- être rentables et concurrentiels ;
- être acceptables du point de vue de l'environnement
- être accueillis favorablement par la communauté locale.

Dans ce contexte, l'ACRGTQ appuie le projet d'installation du gazoduc Bécancour par la SCGM.